

# Procès-verbal des décisions de l'assemblée générale des délégués de l'EATA 2016



**Samedi 10 septembre 2016**

**Dans les locaux d'EFS à Sonnefeld,  
Oberfranken**

**10h00 – 15h10**

## **1. Participation et accueil des participants**

Présents: VDA (2), SDAT (2), AKVACZ (2), FFA (1), ICAIF (1).

Excusés: ARCAT, BBAT, OVVO, NBAT.

Invité: EFS (2), DVTH (1).

Stefan Hetz salue les personnes présentes et remercie la société EFS pour son hospitalité.

La présentation de la réunion sera envoyée aux associations.

## **2. Acceptation du Procès-verbal**

Le protocole de 2015 a été adopté à l'unanimité.

## **3. Rapport annuel 2015/2016**

Le président présente ses nombreuses activités de l'année écoulée.

## **4. Approbation des comptes / rapport des vérificateurs**

JJ Eckert lit le rapport du caissier pour l'année écoulée.

## **5. Cotisation annuelle**

La cotisation annuelle est maintenue à €50.-.

## **6. Modifications des statuts**

Les modifications des statuts suggérées par Stefan (voir la présentation) sont globalement acceptées, à l'exception de:

4.4 Des associations faîtières représentant d'autres groupes d'animaux que l'aquariophilie et la terrariophilie peuvent être membres de l'EATA.

Röbi Guggenbühl prépare des formulations concrètes sur la base des propositions acceptées. Les propositions seront transmises aux associations. L'acceptation des paragraphes adaptés sera votée lors de la prochaine réunion EATA.

## **7. Adhésion de nouvelles associations**

Comment de nouvelles organisations doivent-elles être acceptées? Une approche précise pourrait être définie dans les règles de procédure, par exemple, par échange d'e-mails.

## **8. Actualités de l'UE**

Le président présente les points suivants :

Listes de l'Union, liste positive aux Pays-Bas, obligation de puçage pour les animaux, protocole de Nagoya, CITES, Lacey Act, commerce d'animaux exotiques

## **9. Information des associations**

La FFA a déposé plusieurs interventions par le ministère de l'Environnement. Il s'est avéré que les poissons ne sont pas affectés dans les différents projets. Entre autres activités, la publication de deux livres est à relever.

L'activité principale de l'ARCAT a consisté à présenter 15 aquariums dans l'exposition du Musée du Léman à Nyon.

Le OVVO fait face à un durcissement des règles pour les bourses depuis le 1er Avril 2016. conséquence, les bourses terrariophiles ne sont plus possibles. En plus de diverses discussions avec divers représentants, des ateliers et des projets de jeunesse ont été organisés menés.

Le SDAT a développé son réseau. En plus d'une réunion avec l'Association des magasins zoologiques de Suisse une collaboration avec Kompanima – Tierschutz Kompetenzzentrum Schweiz – devrait être renforcée.

## **10. Information sur la Fördergemeinschaft Leben mit Heimtieren (FLH) (association pour la promotion de la vie avec des animaux domestiques)**

La FLH veut donner une image positive de notre hobby au travers d'apparitions dans les médias. A cette fin, des articles de préférence avec images sont placés sur la plate-forme « Das Grüne Portal » (Le Portail Vert). Cette plate-forme est utilisée gratuitement par plus de 4.000 journalistes pour publier des articles sur la base des textes disponibles. A fin juin 2016, la FHL était ainsi présente dans plus de 5700 médias imprimés (tirage de plus de 76 millions) et plus de 1200 publications en ligne. Plus d'informations sont disponibles sur [www.flh-ev.de](http://www.flh-ev.de).

## **11. Information pour la Dachverband der Tierhalter (DVTH, Association Faîtière des mainteneurs d'animaux)**

La DVTH veut avoir une influence sur les lois en passant par la politique. Être membre de l'association est gratuit. Il faudrait qu'un maximum de gens adhèrent. Le but est d'obtenir plus de 100.000 membres, afin d'être pris au sérieux par les politiques. Des liens internationaux sont également recherchés. Ainsi, par exemple, OVVO est déjà membre. Pour en savoir plus sur le travail de la DVTH: [www.dv-th.de](http://www.dv-th.de).

## **12. Information pour l'attestation de compétences du VDA**

Dieter Untergasser présente les documents mis à jour selon le paragraphe 11.

Le paragraphe 2 pour les personnes privées est toujours valable.

Toutes les informations peuvent être trouvées sur [www.sachkundenachweis.de](http://www.sachkundenachweis.de).

## **13. Divers**

Communication interne:

L'information au sein de l'EATA va à tous ceux qui figurent sur la liste d'adresses de l'EATA. S'il vous plaît signaler toute modification apportée à ces personnes de contact des organisations, adresses e-mail, etc. directement à Erich Bühlmann ([erich.buehlmann@gmx.ch](mailto:erich.buehlmann@gmx.ch)).

textes:

Stefan Hetz écrit ses textes et informations à l'avenir pour l'EATA. Ces textes scientifiques sont dès lors librement disponibles pour les associations liées à l'EATA. Elles sont priées de lui transmettre un exemplaire de ce qui est publié.

Prochaine réunion:

La date est le 16 septembre 2017. Le lieu de la réunion reste à définir. La proposition de Fulda sera examinée.

Villmergen, 05.10.2016

Procès-verbal tenu par Erich Bühlmann

En cas de doute la version allemande fait foi